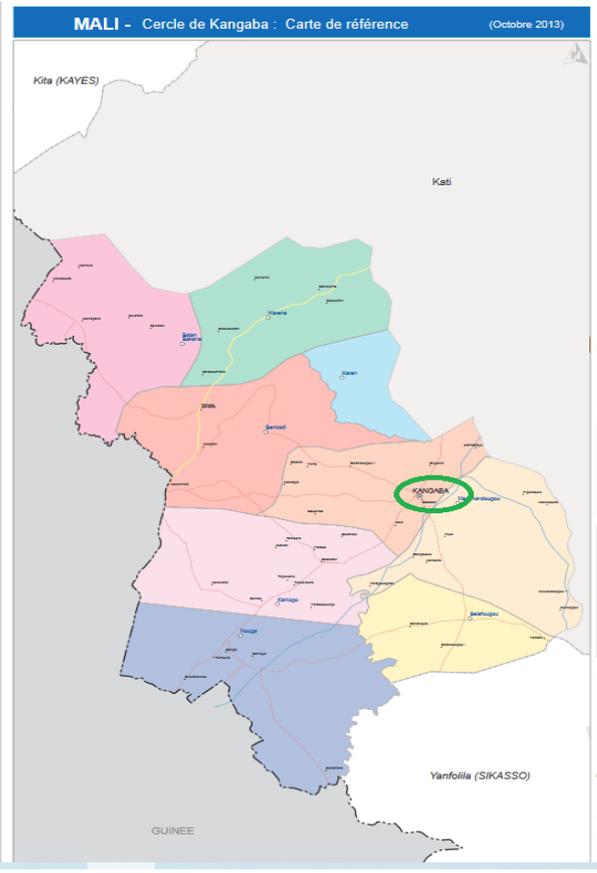




LUTTE CONTRE LA TRAITE DES ENFANTS A DES FINS SEXUELLES SUR LES SITES AURIFERES DE KOKOYO ET DE KOFLATIE DANS LE CERCLE DE KANGABA AU MALI

PAYS	MALI
CONTEXTE	<p>Le contexte global de la traite des personnes au Mali est décrit dans le Plan National de lutte contre la traite des personnes (2018-2022) comme suit « des millions d'individus sont déplacés d'un pays à l'autre par des réseaux criminels qui exploitent la particulière vulnérabilité des personnes, liées à leur âge, leur sexe, à leur appartenance à une minorité, ou à une situation économique précaire, en tirant profit de l'être humain et en le considérant comme une marchandise. A l'instar des autres pays de la sous-région, le Mali est confronté à la problématique de la traite des personnes. »</p> <p>De ce constat global partagé par les agences onusiennes comme l'ONUUDC et l'OIM, ainsi que les autorités nationales, des études ont été réalisées sur les sites d'orpaillage traditionnels où la pratique de traite des personnes et particulièrement des enfants est une réalité. Sur base d'une étude réalisée en 2019 par ECPAT Luxembourg sur la situation de l'exploitation sexuelle et la traite des enfants sur deux sites d'orpaillage dans le cercle de Kangaba au Mali celle-ci a mis en exergue de nombreuses violations des droits de l'enfant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pires formes de travail des enfants sur les sites aurifères dont la traite des enfants à des fins sexuelles qui sont enrôlés dans la prostitution de force, ou abusés sexuellement en contrepartie d'avantages en espèces ou en nature qui concernent les garçons comme les filles mais plus particulièrement les filles ainsi que de la pornographie impliquant les enfants - L'absence de dispositif de protection de l'enfant sur les sites aurifères - La méconnaissance des communautés des villages alentours sur les situations de violences toutes formes confondues subies par les enfants sur les sites aurifères - L'insuffisance de mesures de protection des enfants qui travaillent à la recherche de l'or par les autorités communales et nationales - La méconnaissance des enfants sur leur situation d'exploitation sexuelle - La difficulté pour les enfants victimes de traite à des fins sexuelles de s'en sortir par eux-mêmes. - L'omerta sur les violences sexuelles commises sur les enfants. <p>À cela s'ajoute de nombreux facteurs de risques relatifs aux enfants non accompagné, les mauvaises conditions de vie des enfants sur les sites, le manque de moyens pour faire face aux besoins quotidiens et l'absence de mécanisme de protection (communautaire et institutionnel) sur les sites.</p>

OBJECTIF GLOBAL	Contribuer à la réduction de la traite des enfants à des fins sexuelles sur les sites aurifères de Kokoyo et de Koflatié des communes de Nouga et Kaniogo dans le cercle de Kangaba au Mali
OBJECTIF SPECIFIQUE DU PROJET	<p>Objectif Spécifique 1 La protection des enfants sur les sites aurifères de Kokoyo, Koflatié et les 4 villages alentours contre la traite à des fins sexuelles est renforcée à travers des actions de prévention, de protection et de réhabilitation.</p> <p>Objectif Spécifique 2 L'environnement de protection de l'enfant sur les deux sites aurifères et dans les 4 villages alentours est renforcé par des actions de renforcement de capacités, de sensibilisation et de plaidoyer</p>
ZONE D'INTERVENTION	<p>Les zones d'intervention sont dans le <i>cercle de Kangaba</i>, sur les <i>sites aurifères de Kokoyo et de Koflatié des communes de Nouga et Kaniogo</i> et des <i>villages de Danga et Tombola</i> dans la commune de Nouga et des villages de <i>Tégué et Sombo</i> de la commune de Kaniogo.</p> 
PARTENAIRE OPERATIONNEL	CASE SAHEL (Communauté Agriculture santé éducation au Sahel) ENDA MALI/RAO (Environnement et Développement du Mali/Réseau Afrique de l'Ouest pour la Protection des Enfants) ACESEM (Association Contre l'Exploitation Sexuelle des Enfants au Mali)

	<p>Les trois partenaires sont des structures nationales reconnues par le Gouvernement du Mali dans le domaine de la promotion et de la protection des droits de l'enfant.</p> <p>Ces trois structures sont investies dans la lutte contre les violences sexuelles faites aux enfants à travers leurs actions de prévention, de protection et de réinsertion des enfants victimes de traite à des fins sexuelles et des différentes formes d'exploitation sexuelle faites aux enfants.</p> <p>Ces structures considèrent dans tous leurs projets les questions genre ainsi que les couches les plus exposées aux violences sexuelles qui demeurent les filles et les femmes.</p>
PARTENAIRE INSTITUTIONNEL	Ministère des Affaires Etrangères et Européennes de Luxembourg
PARTENAIRES LOCAUX	<ul style="list-style-type: none"> - Comité communal de protection de l'enfant (CCPE) - Organe de gestion des sites aurifères (tomboloma) - Communautés des quatre villages alentours - Autorités étatiques du cercle de Kangaba - Acteurs de la protection de l'enfant - Populations des sites aurifère - La Brigade de répression du trafic des migrants et de la traite des êtres humains.
DUREE	1 avril 2020 – 31 décembre 2022 (33 mois)
BUDGET	399 642 €
BENEFICIAIRES	<p>Bénéficiaires directes du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enfants présents sur les deux sites aurifères de Kokoyo et Koflatié - Les enfants des quatre villages Danga, Tombola, Tégué et Sombo deux sites aurifères de Kokoyo et Koflatié. <p>Bénéficiaires indirects du projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les populations des sites aurifères - Les communautés des quatre villages alentours - Les autorités traditionnelles des sites aurifères - Les autorités étatiques du cercle de Kangaba - Les organes de gestion des sites aurifères (tomboloma) - Les autorités communales - Les acteurs de la protection de l'enfant - Les intervenants sociaux - Les familles des enfants pris en charge par le projet
STRATEGIES DU PROJET	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement des capacités /compétences des enfants, des acteurs de la protection de l'enfant, des communautés - Prévention auprès des enfants, des communautés et des autorités (sensibilisation) - Protection des enfants présumés et victimes de traite à des fins sexuelles par une prise en charge médicale, sanitaire, alimentaire, hébergement, vestimentaires

	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation par l'élaboration de projet de vie avec les enfants pris en charge par le projet pour une réinsertion sociale (formation professionnelle, éducation, économique) et/ou une réintégration dans leur famille au Mali ou dans leur pays d'origine suivant la situation de chaque enfant. - Plaidoyer auprès des autorités communales pour la prise en compte de mesures concrètes de lutte contre la traite des enfants à fins sexuelles.
RESULTATS ESCOMPTES	<p>70% Enfants sensibilisés sur les sites aurifères de Kokoyo et de Koflatié et des 4 villages alentours sont capables d'identifier les situations dangereuses, de dénoncer, de signaler, etc. pour se protéger contre la traite à des fins sexuelles</p> <p>90% Enfants pairs éducateurs sensibilisent, forment et dénoncent les situations de traite des enfants à des fins sexuelles</p> <p>100 % Enfants victimes de traite à des fins sexuelles pris en charge par le projet sont réintégrés à travers des mesures de protection et de réhabilitation (hébergement, prise en charge psychosociale, sanitaire, médicale, etc.).</p> <p>80% Enfants victimes de traite à des fins sexuelles bénéficient mesures de réinsertion (réunification familiale, formations professionnelles, AGR, et réinsertion scolaire</p> <p>Les communautés des sites aurifères et des villages alentours sont renforcées dans leurs connaissances sur la protection des enfants contre la traite à des fins sexuelles</p> <p>Les actions de plaidoyer par les deux comités communaux de protection de l'enfant(CCPE) auprès des autorités communales permettent d'intégrer des mesures de protection de l'enfant contre la traite à des fins sexuelles dans les Plans Développement Social, Economique et culturel (PDESC) des communes de Kaniogo et de Nouga</p>
INDICATEURS	<p>48 enfants (24 filles et 24 garçons âgés entre 14 à 17) ans sont formés à la paire éducation et à l'autoprotection à l'ESE dans la commune de Nouga et de Koflatié</p> <p>1200 enfants (12 -16 ans) 600 enfants des sites aurifères et 600 enfants des écoles des 4 villages alentours des sites aurifères de Kokoyo et Koflatié sont renforcés dans leurs compétences de vie à l'autoprotection à l'ESE à travers 480 focus groupes animés par la paire éducation</p> <p>1800 personnes des communes des 2 sites aurifères et des villages alentours sont sensibilisées sur les droits de l'enfant et sur les enfants victimes de traite à des fins sexuelles</p> <p>100 enfants présents sur les sites aurifères de Kokoyo et Koflatié sont identifiés victimes de traite à des fins sexuelles à travers des entretiens psychosociaux</p>

	<p>100 enfants identifiés victimes de traite à des fins sexuelles sur les sites aurifères de Kokoyo et Koflatié bénéficient d'une prise en charge psychosociale, alimentaire, sanitaire, médicale et hébergement</p> <p>100 enfants victimes de traite à des fins sexuelles sont retournées en famille dans les localités du Mali et ou dans les pays africains de l'espace CEDEAO</p> <p>80 enfants victimes des autres localités du Mali bénéficient de mesures de réinsertion</p> <p>2 comités communaux de protection de l'enfant (CCPE) des communes de Kaniogo et de Nougua sont opérationnels dans le cadre du projet.</p> <p>28 membres des 2 CCPE des communes de Nougua et Kaniogo sont renforcés dans leurs compétences à travers 2 ateliers de 2 jours</p> <p>6 plans d'actions de sensibilisation pour la prévention et la protection des enfants contre la traite à des fins sexuelles sont élaborés par les CCPE au cours d'un atelier par commune</p> <p>6993 personnes soit des 4 villages alentours et des sites de Kokoyo et Koflatié sont sensibilisées à travers des animations radio, théâtre forum, caravanes sur la protection de l'enfant contre la traite des enfants à des fins sexuelles par les CCPE de Nougua et de Kaniogo</p> <p>11 travailleurs sociaux bénéficient d'un atelier de formation sur la traite des enfants à des fins sexuelles</p> <p>60 personnes (Élus communaux – les services locaux du Développement social-ONG de protection de l'enfant- police-gendarmerie—agents de santé sont renforcés dans le domaine de la traite des enfants à des fins sexuelles à travers des ateliers</p> <p>Les 28 membres des CCPE de la commune de Nougua et de Kaniogo bénéficient d'un atelier de formation sur le plaidoyer</p> <p>Une stratégie de plaidoyer est élaborée sur base de deux recommandations de l'étude d'ECPAT Luxembourg pour renforcer la protection de l'enfant sur les sites aurifères et dans les villages</p> <p>Les communes de Nougua et de Kaniogo intègrent des mesures de protection de l'enfant contre la traite des enfants à des fins sexuelles dans les Plans de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC)</p>
--	--



Formation des enfants éducateurs paires.



Formation des enfants éducateurs paires.



Renforcement de capacité des membres des comités communaux de protection de l'enfant



Renforcement des acteurs de protection de l'enfant